

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 NOVEMBRE 2018 A 18 HEURES 30

ORDRE DU JOUR

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu du 26 Octobre 2018
- Compte rendu des décisions de Monsieur le Maire

* AFFAIRES FINANCIERES:

- Budget général : décision modificative n°5/2018
- Budget annexe du cimetière communal : décision modificative n°1/2018
- Contribution de la commune au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) au titre de l'année 2018

* AFFAIRES GENERALES:

- Aménagement urbain sur l'emprise foncière située Quartier la Bastidette à Rousset: Programme immobilier de 25 logements dont 10 logements à caractère social dénommé « LA BASTIDE » (3 PLS, 4 PLUS, 3 PLAI) : Autorisation donnée à Monsieur le Maire de procéder à la signature de la convention de réservation de 5 logements entre la ville et la Société d'HLM UNICIL-Groupe Action Logement, ainsi qu'au versement de la participation financière de la ville de Rousset sous la forme d'une subvention forfaitaire d'un montant de 150 000 euros.
- Recensement de la population 2019 : recrutement des agents recenseurs
- Approbation de l'avenant n°1 à la convention de gestion N° 17/1151 relative à la compétence "*Création, Aménagement et Gestion des Zones d'Activité Industrielle, Commerciale, Tertiaire, Artisanale, Touristique, Portuaire ou Aéroportuaire*" de la commune de ROUSSET transférée au 1er janvier 2018 à la Métropole Aix-Marseille-Provence
- Approbation de l'avenant n°1 à la convention de gestion N° 17/1152 relative à la compétence "*Services extérieurs défense contre Les incendies* " de la commune de ROUSSET transférée au 1er janvier 2018 à la Métropole Aix-Marseille-Provence
- Approbation de l'avenant n°1 à la convention de gestion N° 17/1153 relative à la compétence "*Eau Pluviale* " de la commune de ROUSSET transférée au 1er janvier 2018 à la Métropole Aix-Marseille-Provence

* AFFAIRES DE PERSONNEL:

- Modification du tableau des emplois
- Participation en santé dans le cadre d'une procédure de labellisation pour les agents actifs à compter du 1^{er} janvier 2019
- Participation en prévoyance dans le cadre d'une procédure de labellisation pour les agents actifs à compter du 1^{er} janvier 2019

* AFFAIRES TECHNIQUES:

- Convention d'autorisation d'occupation domaniale de répéteurs sur les supports d'éclairage public de la commune installés par la Société des Eaux de Marseille : autorisation donnée à Monsieur le Maire

* QUESTIONS DIVERSES